

Ninou GARABAGHI<sup>1</sup>



## L'INDICIBLE DE LA « GUERRE SANS FIN » D'ISRAËL

**Résumé :** Cet essai interroge l'impasse de la « guerre sans fin » d'Israël en retraçant les contradictions originelles du projet sioniste, depuis la création d'un État sans frontières définies jusqu'à sa transformation en puissance militarisée et expansionniste. Il met en lumière le passage d'une terre de refuge pour les Juifs persécutés à une entreprise de colonisation de peuplement ayant entraîné la dépossession durable du peuple palestinien. La Shoah et la Nakba y sont pensées dans leur enchaînement historique, en soulignant le rôle des puissances occidentales dans le déplacement de la réparation des crimes européens vers la Palestine. L'analyse examine les apories du sionisme révisionniste et religieux : refus de l'altérité, négation des droits palestiniens, confusion entre antisionisme et antisémitisme, instrumentalisation de la mémoire et sacralisation de la force. Gaza, la Cisjordanie et les guerres régionales apparaissent comme les symptômes d'une logique de domination devenue systémique. La militarisation de la société israélienne, l'isolement international du pays et l'émigration croissante d'Israéliens traduisent les fragilités internes de ce modèle. L'essai met aussi en cause le soutien moral et politique inconditionnel des États européens aux gouvernements sionistes israéliens, ainsi que l'alliance indécrottable entre Washington et Jérusalem, aujourd'hui ébranlés par leurs conséquences morales, politiques et économiques inconséquentes. Il affirme enfin que seule la fin de l'occupation, l'application du droit international et la création effective d'un État palestinien peuvent ouvrir la voie à une paix durable pour les Palestiniens comme pour les Israéliens, avec des conséquences positives pour la communauté internationale dans son ensemble.

*This essay examines the impasse of Israel's "endless war" by tracing the original contradictions of the Zionist project, from the creation of a state without defined borders to its transformation into a*

---

1. Docteur d'État ès Sciences économiques de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Elle a une longue et riche expérience de haut fonctionnaire international. Auteure de plusieurs ouvrages : *Les espaces de la diversité culturelle* (Paris, Karthala, 2010, 240 p.), *Construction de la figure du nouvel ennemi* (L'Harmattan, 2018, 270 p.) et *La quête d'alter ego* (L'Harmattan, 2023, 230 p.) ainsi que de nombreux essais publiés dans différentes revues.

*militarized and expansionist power. It highlights the shift from a land of refuge for persecuted Jews to a settler-colonial enterprise that has led to the lasting dispossession of the Palestinian people. The Shoah and the Nakba are considered in their historical sequence, emphasizing the role of Western powers in displacing the reparation for European crimes onto Palestine. The analysis examines the aporias of revisionist and religious Zionism: rejection of otherness, denial of Palestinian rights, conflation of anti-Zionism with antisemitism, instrumentalization of memory, and sacralization of force. Gaza, the West Bank, and the regional wars appear as symptoms of a logic of domination that has become systemic. The militarization of Israeli society, the country's international isolation, and the growing emigration of Israelis reflect the internal fragilities of this model. The essay also calls into question the unconditional moral and political support of European states for Israeli Zionist governments, as well as the unwavering alliance between Washington and Jerusalem, now shaken by their reckless moral, political, and economic consequences. Finally, it argues that only the end of the occupation, the application of international law, and the effective creation of a Palestinian state can open the way to lasting peace for Palestinians and Israelis alike, with positive consequences for the international community as a whole.*

---

« Saisi du vertige de la faute, se prenant lui-même pour l'ennemi allemand qui massacre la France et en est massacré, il sombre dans la folie. Il aura payé de sa vie et de sa raison son voyage jusqu'au bout de l'« Occident extrême ». »

*Taha Hossein, Au-delà du Nil*

LES IMPASSES SANGLANTE DE L'EXPÉRIENCE DU SIONISME ISRAËLIEN sont terrifiantes et édifiantes à plus d'un titre. Spécialiste de la Shoah, l'historien israélo-américain Omer Bartov met en lumière l'indicible de l'humain lorsqu'il se croit autorisé à laisser libre cours à ses instincts les plus bas, dès lors qu'il se trouve en position de domination. Omer Bartov a le courage de dire haut et fort que ce qui était vrai hier pour Weimar l'est aujourd'hui pour Israël, en raison des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par Tsahal.

Dans son livre *Israël, la course vers l'abîme*, Omer Bartov<sup>2</sup> explique comment l'idéal sioniste de son père a été défiguré par un goût de la terreur, transformant ses supposés défenseurs en pantins dangereux.

## **Pourquoi chercher à comprendre l'indicible de la « guerre sans fin » d'Israël ?**

Depuis la création de l'État d'Israël, ce dernier n'a cessé d'être en guerre. Les débats sans fin au Conseil exécutif de l'UNESCO et le refus obstiné d'Israël de donner suite aux résolutions des institutions du système des Nations-Unies, quelles qu'elles soient, avaient fini par me convaincre de la complexité de la question

---

2. Omer Bartov, Israël. Une course vers l'abîme, Seuil 2026.

sioniste, terrain miné d'embûches, d'où l'inanité de toute tentative d'engagement en la matière

Mais advint un désastre : le génocide toujours en cours à Gaza, qui, faute de réaction d'autodéfense de ma part, allait, sans aucun doute, porter atteinte à mon humanité. Et, le plus important, à entendre mon entourage, je constatais que je n'étais pas seule à souffrir de cet état de fait, loin de là. Inutile de citer des noms parmi les journalistes, qui sont la population la plus exposée à la vue des atrocités dont l'humain est capable. Ce qui m'a étonnée, c'est de constater que, parmi la communauté des chercheurs, ce sont les historiens – qui sont censés avoir été endurcis par leur connaissance des exactions commises par nos ancêtres un peu partout dans le monde, notamment en Allemagne par les nazis – qui ont lancé les cris d'alarme les plus retentissants sur la situation à Gaza, en ayant recours au terme de « génocide ».

Le plus étonnant pour moi est que, parmi ces historiens qui ont eu le courage de bien nommer les choses, certains sont non seulement juifs, mais aussi israéliens, de surcroît. J'ai commencé mon texte par mentionner l'historien Omer Bartov. Il y a aussi l'historien italien Enzo Traverso, auteur du livre ô combien percutant *Gaza devant l'histoire*. Mais si ceux-ci, en tant que juifs ou Israéliens, étaient légitimes à s'exprimer, les autres chercheurs, notamment lorsqu'ils ont des antécédents non occidentaux, doivent impérativement se justifier pour être habilités à s'exprimer sur le conflit israélo-palestinien. C'est bien ce que fait l'historien d'origine indienne Pankaj Misra en ces termes : « Il s'est passé bien des choses dans le monde ces dernières années : des catastrophes naturelles, des krachs boursiers, des séismes politiques, une pandémie planétaire, des guerres de conquête et de vengeance. Mais aucun désastre n'est comparable à ce qui se passe à Gaza – rien ne nous a accablés d'un tel intolérable fardeau de chagrin, d'incompréhension et de mauvaise conscience. Rien n'a mis de façon si honteuse notre manque de compassion et d'indignation, notre étroitesse d'esprit et la faiblesse de notre réflexion »<sup>3</sup>

Mis à part un nombre non négligeable de textes d'appel conçus et diffusés dans l'urgence depuis la tragédie du 7 octobre 2023, j'ai écrit et diffusé trois textes conséquents consacrés à la question des catastrophes israélo-palestiniennes :

- *Conflit Israël-Palestine. La diplomatie européenne du « deux poids, deux mesures »*, titre de mon intervention au colloque de l'Académie de géopolitique de Paris, tenu le 18 mars 2025 : « Quelle diplomatie de l'Union européenne pour la Palestine ? ».

3. Pankaj Mishra, *Le monde après Gaza*, (traduction David Fauquemberg), Zulma, 2025, p. 20.

- « Israël-Palestine : la guerre épistémique », revue de l'Académie de géopolitique de Paris : « *Géostratégiques* » N° 68, avril 2025.
- « La guerre épistémique d'Israël contre la Palestine - Comment échapper à l'œil de Caïn ? », 22 mai 2025.

Pourquoi s'exprimer aujourd'hui, tandis que le génocide à Gaza se perpétue à pas feutrés, en attendant que la population qui n'a pas pu être exterminée soit expulsée quelque part dans le monde, tandis que le nettoyage ethnique en Cisjordanie se poursuit sans émouvoir grand monde ?

Il faut continuer, plus que jamais, à s'exprimer aujourd'hui, parce que la guerre illégitime et illégale déclenchée par Israël en Iran a généré un chaos dévastateur à l'échelle planétaire. Et aussi, surtout, parce qu'en l'absence d'une solution à deux États, c'est la survie d'Israël sur la terre de Palestine qui ne peut être garantie par la politique de la « guerre sans fin » des sionistes suprémacistes. Il faut continuer à s'exprimer, mais aussi et surtout à agir de façon proactive en faveur de la création, *de jure* et *de facto*, d'un État palestinien ; sinon, tôt ou tard, un événement non moins tragique que la Shoah frappera le peuple israélien.

Dans le présent texte, nous tenterons d'examiner l'indicible de la « guerre sans fin » d'Israël. Pour ce faire, nous allons commencer par voir comment le projet d'État pour les Juifs des sionistes ashkénazes a, sciemment ou inconsciemment, pris la forme de la construction d'un État sans frontières définies. Ce qui soulèvera la question de savoir par quel miracle un « État sans frontières » a pu faire l'objet d'une reconnaissance par les États-Unis d'Amérique d'abord, puis par d'autres entités étatiques.

À la suite de quoi, nous chercherons à comprendre comment le sionisme nationaliste conçu et mis en place par les Juifs ashkénazes a fini par prendre la forme d'un sionisme religieux porté par la droite particulariste et identitaire des Mizrahim, qui se trouve sous la coupe des Juifs suprémacistes racistes.

Après avoir compris pourquoi l'édification de l'État d'Israël a pris la forme la plus exécrable du colonialisme occidental, nous chercherons à identifier les apories du sionisme implanté en Palestine, qui ont conduit Israël à s'embourber dans l'impasse de la « guerre sans fin » et à être mis au ban des nations. Ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir du peuple israélien.

Il me paraît important de signaler que, contre toute attente, au fur et à mesure que l'étude avançait, la liste des apories identifiées n'a cessé de s'allonger, bien au-delà

de ce que mon entendement aurait pu imaginer. C'est par ce dur chemin semé d'embûches que s'est présentée à mon esprit une question inattendue, qui consistait à comprendre pourquoi les pays occidentaux ont décidé que c'était aux Palestiniens que revenait le devoir, ô combien pénible, d'avoir à expier les fautes commises par les Occidentaux. Pourquoi les Palestiniens et d'autres peuples du Moyen-Orient devraient-ils servir de souffre-douleur aux nazis allemands et à leurs collaborateurs ?

Puis, alors même que je pensais clore l'étude après l'examen des six apories identifiées, une question ultime inattendue, encore plus délicate, que je pensais avoir réussi à écarter du champ de ma conscience, allait surgir et s'imposer comme une intruse. C'est ainsi que je me trouvais amenée à examiner l'aporie par excellence : la question de l'antisémitisme des pères fondateurs du sionisme messianique implanté en Palestine.

J'avoue que, jeune fonctionnaire internationale suivant les débats sur les fouilles archéologiques à Jérusalem, je n'aurais jamais pu imaginer que l'adage « le ver est dans le fruit » pût s'appliquer au sionisme, ni que, par souci de rigueur intellectuelle, je puisse un jour être amenée à examiner un paradoxe aussi invraisemblable que celui de l'antisémitisme du sionisme.

C'est pourquoi, après avoir hésité dans un premier temps, j'ai pensé que je me devais, ne serait-ce que par curiosité intellectuelle, d'examiner de près cette aporie afin de juger de sa pertinence et de voir s'il fallait lui faire une place dans le texte. Reste à savoir pourquoi je n'avais pas osé, de prime abord, dire l'indicible et/ou voulu approfondir la question pour être en mesure de la rendre exprimable dans ce bref essai.

Pour clore ce paragraphe introductif, je tiens à préciser qu'en dépit des multiples difficultés d'ordre théorique et pratique rencontrées, je ne regrette absolument pas d'avoir entamé et mené à terme cette étude. Le sujet traité s'est toutefois révélé bien plus complexe que je ne l'avais imaginé. Ce qui m'a le plus étonnée, c'est que l'étude n'a cessé, jusqu'à la dernière minute, de soulever de nouvelles questions, les unes plus captivantes que les autres, à mesure que j'examinais le sujet. Certaines resteront inévitablement ouvertes, tout simplement parce qu'il faut savoir mettre fin à un travail de recherche.

## **De la Shoah à la Nakba : Israël, un État sans frontières définies**

Pays dépourvu de Constitution, Israël est le seul État au monde sans frontières définies.

D'après les informations publiées dans l'ouvrage d'Omer Bartov<sup>4</sup>, David Ben Gourion, l'un des fondateurs de l'État d'Israël, dont il proclama la création le 14 mai 1948, était opposé à la définition de frontières dans la Déclaration de création de l'État d'Israël.

Pour contrer les membres du comité de rédaction de la Déclaration qui étaient favorables à la mention des frontières, il déclare : « Un État est fait d'un territoire et d'une population. Tous les États ont des frontières. Ici nous parlons d'une proclamation et de savoir si des frontières doivent y être ou non mentionnées. Je dis non... En proclamant l'établissement de l'État, on ne doit pas dire quelles seront ses frontières ».

Reste à savoir pourquoi David Ben Gourion déclare haut et fort : « Je dis non » et, pour justifier son « non » catégorique, affirme : « Je dis qu'il n'existe aucune loi dans ce sens. » Il revient ensuite à la charge pour insister : « En proclamant l'établissement de l'État, on ne doit pas dire quelles seront ses frontières. »

D'après la sociologue et universitaire franco-israélienne d'origine marocaine Eva Illouz<sup>5</sup>, « les sionistes des débuts » avaient de « grandes réticences à concevoir les frontières de leur nouvelle nation en des termes autres que ceux qui avaient été forgés par la religion ».

Il n'est donc pas étonnant que Ben Gourion, qui souhaitait en fait que l'État d'Israël puisse s'approprier la totalité du territoire de la Palestine, n'ait pas voulu faire état des frontières dans la Déclaration de création de l'État d'Israël.

En effet, ainsi que nous l'avons précisé dans notre article publié en 2025, selon Elias Sanbar<sup>6</sup>, ancien ambassadeur de la Palestine auprès de l'UNESCO, David Ben Gourion adhéraît, dès 1937 – donc bien avant le plan de partage de la Palestine adopté par l'ONU –, au principe du partage de la Palestine dans une visée expansionniste. Pour preuve, dans l'une de ses lettres à son fils Amos, il déclare : « Je suis convaincu qu'un État juif partiel n'est pas une fin, mais un début », en vue de « l'acquisition du pays tout entier », comme il le précise expressément dans une autre lettre adressée à son fils.<sup>7</sup>

4. Omer Bartov, *Israël. Une course vers l'abîme*, Seuil 2026 p. 165.

5. Eva Illouz, « Du paradoxe de la libération à la disparition des élites libérales », in Collectif (Pankaj Mishra, dir.) *L'Âge de la régression*, Premier parallèle, 2017 p. 80.

6. Elias Sanbar, *Tracts (N° 56) - « La dernière guerre ? »*. Palestine, 7 octobre 2023 - 2 avril 2024, Gallimard, 2024.

7. Lettres datées du 27 juillet et 5 octobre 1937.

Selon l'historien israélien Omer Bartov<sup>8</sup>, la proposition de Ben Gourion d'une Déclaration de création d'État sans mention de frontières n'a été adoptée qu'à une très courte majorité par le gouvernement provisoire. Il précise à ce sujet que le juriste israélien Yoram Shachar<sup>9</sup> a récemment publié en hébreu une étude relatant « l'histoire de la période survoltée pendant laquelle la Déclaration a été écrite ». Dans cette étude, intitulée *Dignité, liberté et labeur honnête*, Shachar a identifié pas moins de 13 versions de la Déclaration.

Dans cette étude, Shachar met en exergue la version estimée remarquable du grand juriste Lauterpacht<sup>10</sup>. Dans cette version de la Déclaration d'indépendance, datée d'avril 1948, il est précisé que le futur État serait situé « entre des frontières approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies », c'est-à-dire les frontières fixées dans le Plan de partage de l'ONU, dûment mentionné dans sa « Résolution 181 (II) – Futur gouvernement de Palestine », datée du 29 novembre 1947.

Pour contrer la version de Lauterpacht, Ben Gourion justifie son refus de faire état des frontières en arguant que seule la « reconnaissance nécessitait de définir des frontières »<sup>11</sup>. En vérité, le futur premier ministre d'Israël veut mettre à profit la réalité du terrain pour baliser le chemin du sionisme expansionniste, qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui. N'oublions pas que, de facto, l'expulsion des Palestiniens de leur terre natale a débuté en novembre 1947 : d'abord « justifiée » par la partition, puis par les opérations militaires de grande envergure précédant la fin du mandat britannique.

## La reconnaissance de l'État sans frontières d'Israël

Selon le droit international, l'existence d'un État repose sur trois critères objectifs : un territoire délimité, une population permanente et un gouvernement effectif.

Ainsi qu'il a été souligné, Israël est un État sans frontières définies. La question se pose de savoir comment un État sans frontières peut bénéficier du statut d'État et, *a fortiori*, faire l'objet de la reconnaissance d'un nombre non négligeable d'États, dont la quasi-totalité des États occidentaux.

---

8. Omer Bartov, op.cit. p. 165.

9. Ibid. p. 160.

10. Ibid. p. 164.

11. Ibid. p. 165.

Il importe de préciser à ce sujet que, *de jure*, Israël n'est pas un pays sans frontières définies. Israël est l'unique pays au monde qui doive sa légitimité aux Nations Unies, sans lesquelles il n'aurait jamais pu exister.

Les Nations Unies ont établi un plan de partage de la Palestine, qui, en 1947, était un pays peuplé à 90 % de musulmans. C'est David Ben Gourion qui, dès le début, voit grand et refuse obstinément d'accorder sa reconnaissance au plan de partage de l'ONU. Mythe ou idéal biblique, il est obsédé par l'idée de la Terre d'Israël : « Eretz Israël ». Il veut réaliser le rêve millénariste de Theodor Herzl.

Loin d'être satisfait par le plan de partage de la Palestine de l'ONU, il déclare : « Pourquoi ne devons-nous pas annoncer [quelles seront les frontières] ? Parce que nous ne le savons pas. Si les Nations Unies insistent, nous ne nous opposerons pas à elles. Mais que se passera-t-il si elles ne s'intéressent pas au sujet, qu'une guerre est lancée contre nous et que nous la gagnons – ou si nous prenons le sud de la Galilée, les deux côtés de la route vers Jérusalem, ou tout ce qui pourrait faire partie de l'État si nous en avons le pouvoir ? Pourquoi devrions-nous nous engager [sur les frontières maintenant] ? »

Ainsi qu'il a été précisé, c'est à une très courte majorité que le gouvernement provisoire vote en faveur de la proposition de Ben Gourion. Et, selon l'historien Omer Bartov<sup>12</sup>, le 14 mai 1948, avant de lire la Déclaration, Ben Gourion revient sur le « problème » en ces termes : « Quant aux frontières..., nous avons décidé d'évacuer cette question..., nous la laissons ouverte. Nous ne disons pas : "Pas de frontières des Nations Unies." Nous ne disons pas non plus le contraire. Nous sommes ouverts à ce qui pourra se passer. »

« Ce qui est extraordinaire dans cette histoire – selon l'historien israélo-américain –, c'est que cette question fut cruciale pour la reconnaissance d'Israël par les États-Unis, seulement quelques heures après la proclamation. Les États-Unis avaient souligné que l'engagement vis-à-vis des frontières de la partition était un prérequis à la reconnaissance, et le représentant diplomatique d'Israël à Washington, Eliahu Elath, s'était engagé sur les frontières de la version de Lauterpacht, qu'il avait cru être le texte final de la Déclaration. S'il avait été au courant du contenu du document lu par Ben Gourion et s'il en avait informé les Américains, il est possible que le président Truman eût refusé de reconnaître l'État juif. »<sup>13</sup>

---

12. Ibid., p. 166.

13. Ibid.

## Le colonialisme de peuplement génocidaire d'Israël

En 1947, date de la partition de la Palestine sous mandat britannique, celle-ci était peuplée à 90 % de Palestiniens arabes (musulmans, juifs, chrétiens, druzes, bahaïs, etc.). Les 10 % restants étaient composés de Juifs européens et de non-Arabes d'autres confessions. D'après les statistiques de l'administration du mandat britannique et les données utilisées par l'ONU lors de l'examen de la question de la partition, les Arabes de confession musulmane et chrétienne représentaient 67 % de la population. Et bien que les Juifs arabes et les Juifs européens, d'après les statistiques de l'administration britannique, représentaient moins de 33 % de la population, l'Assemblée générale des Nations unies a attribué 56 % du territoire à la formation d'un État juif en Palestine et environ 43 % à la formation d'un État arabe. Estimée injuste, cette répartition a été l'un des principaux motifs de contestation du plan de partage par les dirigeants arabes. Il est à noter, à cet égard, que, d'après Salma Hargal<sup>14</sup>, avant l'effondrement de l'Empire ottoman, les Juifs originaires de Palestine – les Vieux Yichouv – et les Juifs immigrés moyen-orientaux résidant en Palestine étaient loin d'être tous favorables au projet sioniste promu par les immigrés juifs européens, essentiellement ashkénazes.

Pour en revenir à la question du non-respect, par les sionistes ashkénazes, des frontières fixées par les Nations unies, selon la sociologue franco-israélienne d'origine marocaine Eva Illouz<sup>15</sup>, « les sionistes des débuts maîtrisaient le langage universaliste de la *Weltliteratur* ainsi que le langage marxien de la distribution socialiste, mais ils maîtrisaient beaucoup moins le langage libéral universaliste des droits de l'homme et de la citoyenneté, en raison de leur grande réticence à concevoir les frontières de leur nouvelle nation en des termes autres que ceux qui avaient été forgés par la religion ».

Il y a lieu de signaler, à cet égard, que l'Organisation sioniste mondiale, dans son programme de Baltimore adopté en mai 1942, réclamait la création d'un État juif dans toute la Palestine ainsi que la liberté d'immigration pour les Juifs. Or, trois ans auparavant, le Livre blanc britannique adopté le 17 mai 1939<sup>16</sup>, qui prévoyait « la création d'un État unifié où Juifs et Arabes en Palestine se partageraient

14. Salma Hargal, « Les dernières décennies de la Palestine ottomane », *La Vie des idées*, 23 mai 2025.

15. Eva Illouz, « Du paradoxe de la libération à la disparition des élites libérales », op.cit. p. 80.

16. Alain Gresh, *Israël, Palestine – Vérités d'un conflit*, Fayard, Édition actualisée le 7 octobre 2023, p. 291.

le pouvoir », stipulait expressément « la limitation de l'immigration juive ainsi que celle de l'achat de terres par les sionistes ».

Ainsi qu'il a été illustré précédemment, preuves à l'appui, l'objectif inavoué des sionistes de s'appropriier la totalité du territoire de la Palestine explique pourquoi l'« édification de l'État d'Israël ne se conforma ni à des principes laïques ni à des principes universalistes, mais présenta les aspects relevant du colonialisme occidental », comme la sociologue Eva Illouz<sup>17</sup> le souligne à juste titre. Le problème est que le colonialisme occidental revêt deux formes : le colonialisme civilisateur et le colonialisme de peuplement.

Le célèbre historien français, spécialiste du monde arabe, Henry Laurens, définit l'expérience coloniale comme étant celle de la « civilisation » contre les « civilisations », avec le problème, jamais résolu, de définir ce qui relève de l'universel et ce qui relève du particulier. Il est communément admis que la colonisation civilisationnelle désigne le processus par lequel une puissance impose sa culture, sa langue, ses lois et ses modes de vie à un autre peuple, en justifiant sa domination par une prétendue supériorité morale ou par un devoir de progrès. Ce concept renvoie historiquement à la « mission civilisatrice » invoquée par les empires coloniaux européens.

Si la question de la colonisation civilisationnelle n'est plus à l'ordre du jour, il en va tout autrement de la colonisation de peuplement, qui est toujours à l'œuvre en Palestine. Selon les spécialistes, « la colonisation génocidaire désigne un processus historique dans lequel l'expansion coloniale entraîne l'extermination physique, partielle ou totale, de populations autochtones, à travers des massacres, la dépossession des terres et la destruction de leurs modes de vie ».

Dans son ouvrage *Le Monde après Gaza*, Pankaj Mishra met en exergue le paradoxe de l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle : au moment même où la majeure partie du monde colonisé s'engage dans un processus de décolonisation et d'accès à l'indépendance, la Palestine est confrontée à une colonisation de peuplement génocidaire.

Il s'agit sans doute de la pire forme de colonisation imaginable. Car, si dans le cas de la colonisation civilisationnelle, il faut inférioriser l'autre – en l'occurrence le colonisé – pour le dominer, dans le cas de la colonisation de peuplement génocidaire, il est nécessaire de le déshumaniser pour légitimer son anéantissement ou son expulsion forcée.

---

17. Ibid., p. 82.

À ce sujet, Omer Bartov<sup>18</sup> précise : « Il faut comprendre que, lorsque le ministre de la Défense, Yoav Galant<sup>19</sup>, a qualifié le Hamas et, par extension, le reste de la population gazaouie d’« animaux humains », il a exprimé un sentiment partagé par une grande partie de la population. Ce type de sentiment, qui a proliféré après le 7 octobre, existait cependant depuis longtemps parmi les citoyens israéliens juifs face à une occupation largement banalisée. »

Les faits exposés par l'historien israélo-américain valident les propos prononcés le 24 octobre 2023 par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, lorsqu'il a déclaré que les attaques du Hamas du 7 octobre « n'étaient pas arrivées dans le vide », ajoutant que le peuple palestinien avait été soumis à « 56 ans d'occupation étouffante ». Reste à savoir si la polémique lancée par les sionistes révisionnistes ne visait pas à baliser le terrain pour la riposte génocidaire du gouvernement raciste et suprémaciste d'Israël au carnage perpétré par le Hamas.

Les exactions commises par le gouvernement suprémaciste d'Israël ne datent pas d'aujourd'hui. D'après l'historien indo-britannique Pankaj Mishra : « En 1977, un an avant de mettre fin à ses jours, l'écrivain autrichien Jean Améry tomba sur des articles de presse relatant les tortures systématiques que l'on faisait subir aux prisonniers arabes dans les prisons israéliennes. Arrêté en Belgique en 1943, alors qu'il distribuait des tracts antinazis, Améry avait été brutalement torturé par la Gestapo avant d'être déporté à Auschwitz. Il parvint à survivre et, bien qu'il se soit abstenu d'écrire à leur sujet pendant deux décennies, il ne put jamais considérer les supplices qu'il avait endurés comme appartenant au passé. » Dans *Par-delà le crime et le châtiment*, il écrit à ce sujet : « Celui qui a été soumis à la torture est désormais incapable de se sentir chez soi dans le monde. L'outrage de l'anéantissement est indélébile. La confiance dans le monde, qu'ébranle déjà le premier coup reçu et que la torture finit d'éteindre complètement, est irrécupérable. »

Établi au prix d'une « guerre sans fin », d'un nettoyage ethnique tous azimuts et du génocide des Palestiniens de Gaza, entouré de peuples dépossédés et de nations assoiffées de vengeance, le choix de la Palestine comme point focal du projet du Grand Israël s'est finalement révélé ne pas constituer le lieu sûr où l'existence des Juifs pourrait enfin se « normaliser », au moyen du « pacte de blanchiment

---

18. Op.cit. p. 17.

19. Il est à noter que le ministre israélien de la Défense, Yoav Galant a, en novembre 2024, fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour suspicion crimes de guerre et crimes contre l'humanité la Cour pénale internationale.

réci-proque »<sup>20</sup>, comme l'avaient espéré les premiers sionistes. Reste à savoir si le suicide de l'écrivain juif rescapé de la Shoah, Jean Améry, ne s'explique pas par le fait que, trois décennies avant le génocide de Gaza, il était arrivé à la conclusion que la création de l'État d'Israël en terre de Palestine n'avait pas été une idée des plus judicieuses. La lecture du livre *Israël, une course vers l'abîme* m'a permis de constater que je n'étais pas la seule à avoir pensé à la malédiction de Caïn. Selon l'historien Omer Bartov, « l'État d'Israël portera la marque de Caïn sur sa conscience aussi longtemps qu'il existera ».

## Les apories du sionisme révisionniste et religieux

Le sionisme est une idéologie judéo-chrétienne qui, une fois mise en pratique en tant qu'idéologie politique, a pris différentes formes au cours du temps. À l'instar de toute idéologie politique qui a réussi à s'implanter en tant que régime, il peut faire l'objet d'analyses théoriques et critiques.

Il importe également de préciser que les antisionistes ne sont pas nécessairement antisémites. Pour preuve, tous les Juifs ne sont pas nécessairement sionistes. Bien que cette réalité soit difficile à admettre, elle demeure factuelle et vaut pour les entités étatiques comme pour les organisations non gouvernementales.

Ces précisions apportées, nous allons maintenant passer en revue les apories du sionisme révisionniste et religieux actuellement en vigueur en Israël. Cela devrait permettre de mieux comprendre les problèmes auxquels se heurte aujourd'hui le gouvernement suprémaciste et raciste de Benyamin Netanyahu, et de voir s'il est possible d'apporter des solutions à l'impasse de la « guerre sans fin » dans laquelle l'État d'Israël s'est embourbé.

### 1. La guerre des sionistes révisionnistes et religieux est une guerre épistémique

Réalité aussi méconnue que déroutante – selon Jean-Pierre Filiu<sup>21</sup> – le sionisme, en tant que mouvement prônant le rassemblement du peuple juif sur la terre d'Israël, ouvrant ainsi la voie à l'établissement du Royaume de Dieu sur la Terre d'Israël, a historiquement été chrétien avant d'être juif. Et c'est à l'auteur autrichien

20. Michel Feher, *Redevenir Juif – la fin d'un pacte de blanchiment réciproque*, La Découverte, mai 2026.

21. Jean-Pierre Filiu, *Comment la Palestine fut perdue - Et pourquoi Israël n'a pas gagné. Histoire d'un conflit (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Seuil, 2024, p. 31.

Nathan Birnbaum que revient la paternité de l'invention du terme « sionisme », et non point à Herzl.

Information non moins intéressante : en 1891, Asher Guinzburg, premier d'une longue liste de nationalistes ayant hébraïsé leur nom en Ahad Haam, écrit, sur le bateau qui le ramène de Jaffa à Odessa, où il est né, sa « Vérité sur *Eretz Israel* » en ces termes : « Nous avons l'habitude de croire, à l'étranger, que la Palestine est une terre presque entièrement désolée, un désert non cultivé, un champ en friche, où quiconque désireux d'y acheter des terrains pourrait se rendre et en acquérir à sa guise. En réalité, elle ne l'est pas : sur toute cette terre, il est difficile de trouver un champ de terre arable non semée. »

Haam – souligne Jean-Pierre Filiu<sup>22</sup> – fait preuve d'une grande lucidité sur l'attitude de la population palestinienne : « Les Arabes, notamment ceux des villes, voient et comprennent le sens de nos actions et de nos aspirations en Palestine ; mais ils se taisent. Ils affectent de ne rien savoir car, pour le moment, ils ne voient aucun danger pour leur avenir. » Cependant, « le jour où la présence de notre peuple prendra une dimension qui empiète, de peu ou de beaucoup, sur les positions des autochtones, ce n'est pas de bon gré qu'ils nous céderont leur place. » Haam conclut par cet avertissement prémonitoire : « Si, vraiment et de bonne foi, nous voulons parvenir à nos fins sur la terre de nos aïeux, il ne faut pas nous cacher que nous allons vers une guerre difficile qui demande à être soigneusement préparée » et « avec de bonnes armes ».

Le problème est que, si l'avertissement de Haam s'est révélé exact en ce sens que nous avons bien affaire à une guerre, celle-ci n'est pas une guerre conventionnelle. La guerre que mène Israël au Moyen-Orient est une « guerre sans fin », pour la raison très simple qu'il s'agit d'une guerre épistémique ayant pour but le rassemblement de tous les Juifs du monde sur la Terre d'Israël (*Eretz Israel*), en vue de l'établissement du Royaume de Dieu sur cette même terre. Cette guerre épistémique du sionisme religieux se caractérise par le principe de la négation de l'altérité de l'autre, de tous les « autres », y compris du Juif de la diaspora qui refuse de se soumettre à l'injonction qui lui est faite dans la Bible.

Ceci explique pourquoi « en octobre 2015, Bezalel Smotrich – aujourd'hui leader du parti extrémiste sioniste religieux et ministre des Finances doté de larges pouvoirs en Cisjordanie – avait estimé que le Hamas était un atout pour Israël »<sup>23</sup>.

22. Ibid., pp. 92-93.

23. Omer Bartov, *Israël, une course vers l'abîme*, op.cit. pp. 140-141.

On comprend dès lors pourquoi le gouvernement de Netanyahou se plaît à masquer sa guerre épistémique contre tous les Palestiniens sous le vocable de guerre contre le « Hamas », qui fait figure d'alter ego idéologique des sionistes religieux extrémistes.

Dans le cas du Hamas, nous sommes en présence d'un refus de la présence des sionistes en Palestine. Dans le cas d'Israël, nous sommes face au refus de la présence des non-sionistes dans les espaces considérés comme appartenant au Grand Israël. Les terres que l'État d'Israël veut s'approprier, en plus de la Palestine, se situent au Liban, en Jordanie, en Syrie, en Égypte, en Irak et en Arabie saoudite<sup>24</sup>.

La motivation politique sous-jacente à l'attaque du Hamas, le 7 octobre, consistait à mettre au jour – pour ne pas dire à nu – ce conflit masqué d'Israël avec les pays du Moyen-Orient, conflit qui n'a jamais cessé d'exister. Cela explique pourquoi la prise de possession totale de la Palestine, par le génocide et l'expulsion des Palestiniens, ne mettra pas un terme à la guerre systémique que mène le gouvernement suprémaciste et raciste d'Israël.

## ***2. Le choix d'une terre de refuge pour les Juifs persécutés : du projet Ouganda à la Déclaration de Balfour***

La condition de minorité n'est pas toujours facile à vivre. Montesquieu (1721), *Lettres persanes*, Diderot (1772), *Supplément au voyage de Bougainville*... aujourd'hui pas moins qu'hier, l'altérité dérange plus qu'elle ne réjouit. C'est ainsi que les minorités continuent, dans certaines contrées, à faire l'objet de discriminations, et parfois même de persécutions.

Bien avant la Shoah, victimes de pogroms en Europe, les Juifs ont cherché à trouver une terre de refuge. Déterminés à se défendre, persévérants et plus chanceux que d'autres minorités persécutées – les Rohingyas de nos jours, par exemple –, ils obtiennent, grâce au soutien des évangélistes chrétiens britanniques, que suite soit donnée à leur quête d'une terre de refuge pour les Juifs persécutés en Europe.

C'est ainsi qu'après le violent pogrom de Kichinev, en avril 1903, le secrétaire britannique aux Colonies, Joseph Chamberlain, propose à Herzl la concession de 5 000 miles carrés sur le plateau d'Uasin Gishu, qui se trouve de nos jours dans les frontières du Kenya. Cette solution de rechange, connue sous le nom de « projet Ouganda », est rejetée par le mouvement sioniste sous « prétexte » de conflits

---

24. Cf. « Israël, les ministres du chaos », documentaire, daté de 2024, diffusé par Arte.

potentiels avec la population locale, puis catégoriquement enterrée en 1905, un an après le décès de Herzl.

Avec le projet Ouganda, c'est l'approche « territorialiste »<sup>25</sup> qui est privilégiée. Une telle approche, qui aurait présidé au plan de partage de l'ONU, relève d'un sionisme culturel, selon le vocable utilisé par Michel Feher<sup>26</sup>. Appliquée en terre de Palestine, elle aurait pu permettre l'instauration d'un sionisme politique ouvrant la voie à une coexistence pacifique entre Juifs et Arabes de différentes confessions. Avec le choix définitif, à l'exclusion de toute autre alternative, de l'implantation des Juifs en Terre d'Israël, nous sommes nécessairement en présence d'un « sionisme messianique et religieux », qui a conduit à l'impasse actuelle de la « guerre sans fin ».

Il est à noter qu'avant même la création de l'État d'Israël, les nouveaux immigrants juifs ayant quitté l'Europe orientale de 1901 à 1914 sont « suffisamment convaincus de leur bon droit pour qualifier d'« étrangers » les habitants arabes de Palestine »<sup>27</sup>. Et pour cause : ces immigrants sont des « sionistes d'une colonisation d'*Eretz Israel* ». D'après Jean-Pierre Filiu<sup>28</sup>, au grand dam des évangéliques anglo-saxons, « sur les 1,6 million de Juifs à quitter l'Europe orientale de 1901 à 1914, seuls 2 % rejoignent la Palestine, où la plupart d'entre eux ne demeurent pas, tandis que 90 % s'installent aux États-Unis et au Canada ».

C'est ainsi que, comme le souligne l'historien Omer Bartov<sup>29</sup>, « après être devenu, au bout de deux décennies d'existence, un État à majorité juive, Israël s'est transformé, après 1967, du fait de sa voracité qui le pousse à conquérir de nouveaux territoires, en un pays dont la population est composée pour moitié de Palestiniens, sans qu'aucun d'eux ait des droits équivalents à ceux des Juifs, la plupart n'en ayant aucun ».

Il est certain que les rescapés de l'Holocauste devaient être secourus, mais pourquoi la Nakba comme réponse à la Shoah ? Le problème est que, d'après

25. Catégorie empruntée à Jean-Pierre Filiu, *Comment la Palestine fut perdue Et pourquoi Israël n'a pas gagné. Histoire d'un conflit (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, op.cit. p. 156.

26. Le mot « juif » est utilisé au sens culturel du terme et non point exclusivement religieux. Cf. Michel Feher, *Redevenir Juif – la fin d'un pacte de blanchiment réciproque*, op.cit. voir entre autres, p. 44.

27. Ibid. p. 45.

28. Ibid.

29. Omer Bartov, *Israël, une course vers l'abîme*, op.cit. p. 91.

Omer Bartov<sup>30</sup>, « les pays européens tout juste libérés, en soutenant le sionisme, trouvaient une manière de rattraper les “heures sombres” de l’Occupation et de la collaboration, tout en se séparant de ces personnes déplacées indésirables – et en romantisant la résurrection juive sur la Terre promise. De plus, les États-Unis n’acceptèrent d’accueillir un grand nombre de Juifs qu’à partir de 1948 ; aussi l’émigration en Palestine apparaissait-elle comme la solution la plus viable ». En d’autres termes, nous sommes en présence du « pacte de blanchiment réciproque », magistralement analysé et théorisé par Michel Feher<sup>31</sup>.

La question qui se pose maintenant à nous est de savoir sur quelle base juridique l’ONU s’est crue en droit d’attribuer « une terre habitée par un peuple » aux rescapés de la Shoah. Cela tient au fait que, d’après Jean-Pierre Filiu<sup>32</sup>, « les formations sionistes se sont donné collectivement les moyens de tirer le meilleur parti du mandat britannique, qui, en 1922, intègre la Déclaration Balfour dans la charte approuvée par la SDN ». Lorsqu’on examine de près cette déclaration, on peut identifier deux failles susceptibles de remettre en cause à la fois sa légitimité et sa légalité au regard du droit international.

La Déclaration Balfour est une simple lettre adressée, le 2 novembre 1917, par le ministre britannique des Affaires étrangères, Arthur James Balfour, à Lord Rothschild, afin de lui communiquer l’engagement du gouvernement britannique en faveur de l’établissement d’un foyer national juif en Palestine.

L’illégitimité de cette décision tient au fait qu’elle a été prise par une personne susceptible d’être considérée comme juge et partie, Lord Balfour<sup>33</sup> étant un évangéliste fervent, partisan du sionisme messianique, œuvrant à la réalisation des aspirations de la Fédération sioniste. Nous sommes donc en présence d’une violation du principe fondamental d’impartialité. En droit, ce manquement est résumé par l’adage latin *Nemo iudex in causa sua* (« nul ne peut être juge de sa propre cause »). Ainsi, « lorsqu’un décideur possède un intérêt direct ou indirect dans l’affaire qu’il doit trancher, la décision perd sa neutralité, devient juridiquement contestable et s’expose à une annulation systématique pour suspicion légitime ».

---

30. Ibid. p. 89.

31. Michel Feher, *Redevenir Juif – la fin d’un pacte de blanchiment réciproque*, La Découverte, mai 2026.

32. Jean-Pierre Filiu, op.cit. p. 99.

33. N. Garabaghi, « Israël-Palestine : la guerre épistémique », revue de l’Académie de géopolitique de Paris : « *Géostratégiques* » N° 68, avril 2025, et Jean-Pierre Filiu, op. cit. p. 43, Selon Jean-Pierre Filiu, Herzl savait qu’il pouvait compter sur « le philo-sémitisme biblique d’Arthur Balfour ».

La suspicion d'illégalité tient à la date de ladite Déclaration Balfour. Cette décision, déclarée avoir été prise « au nom du gouvernement de Sa Majesté », date du 2 novembre 1917. Or, à cette date, la Palestine appartient encore à l'Empire ottoman, ce qui laisse supposer que nous sommes en présence d'une situation flagrante d'abus de pouvoir impérial. Ce qu'il importe de garder présent à l'esprit, au sujet de la légalité et de la légitimité de la Déclaration Balfour, est qu'à cette époque les nazis sont loin d'avoir pris le pouvoir et qu'il n'est nullement question d'Holocauste.

### ***3. La Shoah versus la Nakba : les Palestiniens continuent de servir de souffre-douleurs aux nazis et à leurs collaborateurs***

Si la Shoah a – pour le plus grand bien de l'humanité – pris fin en 1945, il n'en va pas de même de la Nakba. Le désastre qui s'est abattu sur le peuple palestinien en 1947 n'en finit pas d'éradiquer la population et de faire souffrir les survivants.

Il est certain que les Juifs, qui ont souffert corps et âme d'actes abominables et humainement impardonnables, méritaient réparation. Mais la question qui se pose est de savoir pourquoi les grandes puissances ne leur ont pas fait don d'une partie des terres allemandes – la Bavière, par exemple, qui a servi, au sens propre comme au sens figuré, de quartier général à l'horrible projet d'extermination des Juifs. Devait-on, en tant que pays européens, éviter de répéter l'erreur commise lors du traité de Versailles, qui a soustrait des territoires allemands en 1918, comme le rappelle O. Bartov<sup>34</sup>, et craindre qu'une nouvelle amputation territoriale de l'Allemagne ne nourrisse, à plus ou moins long terme, un ressentiment national comparable à celui qui avait favorisé la montée du nazisme ? Autrement dit, les puissances victorieuses ont-elles voulu éviter de faire peser sur le territoire allemand lui-même le prix politique et symbolique de la réparation, au risque de déplacer cette charge vers une autre région et vers d'autres peuples ? Mais, dans ce cas, s'est-on jamais posé la question de savoir pourquoi ce sont les peuples palestinien, libanais, syrien, égyptien et iranien – ce dernier en date – qui devaient faire figure de souffre-douleur des nazis et de leurs collaborateurs responsables de la Shoah ?

En ce qui concerne le peuple iranien, désigné comme le « dernier en date » des peuples souffre-douleur des nazis, il est à noter que, selon l'historien indo-européen Pankaj Mishra<sup>35</sup>, près de soixante ans avant la guerre d'agression menée par Israël et les États-Unis contre l'Iran, le penseur iranien Ali Shariati développait, au nom

34. Omer Bartov, op.cit., pp. 52-53.

35. Pankaj Mishra, *Le monde après Gaza*, op.cit. p. 25.

des peuples du Sud, un argument qui demeure inchangé depuis des décennies : « Pourquoi l'Occident et le christianisme devraient-ils céder la Palestine islamique en guise de dédommagement ? Pourquoi ne renonceraient-ils pas à une partie de la Pologne, où ils ont soumis les Juifs aux pires tortures ? Pourquoi ne donnent-ils pas l'un des États de la République fédérale d'Allemagne en compensation de l'Holocauste ? Pourquoi le christianisme devait-il compenser les tortures qu'il a infligées aux Juifs au cours des deux derniers millénaires en puisant dans les poches de l'islam ? Pourquoi l'Occident devrait-il payer pour ses crimes en se servant dans les poches vides des nations du Moyen-Orient ? »

Il y a lieu de préciser ici que, figure phare d'une vision révolutionnaire et messianique de l'islam, Ali Shariati (1933-1977) est un intellectuel islamiste, antimonarchiste et anticlérical qui a transformé la vision traditionnelle de l'islam chiite en une idéologie révolutionnaire ayant permis de renverser le régime monarchique. Il est considéré comme l'un des acteurs importants de l'éveil révolutionnaire des jeunes en Iran. Il convient de souligner que, farouchement anticlérical, il n'aurait très probablement pas été favorable à l'instauration d'un régime théocratique en Iran.

L'édification de l'État d'Israël en Occident aurait évité au sionisme – qui, d'après Omer Bartov<sup>36</sup>, avait déjà, avant 1948, un double visage : celui de la libération de l'oppression et celui du colonialisme de peuplement et de l'ethnonationalisme – de se transformer peu à peu, jusqu'à devenir une idéologie d'État ». Et le peuple iranien n'aurait très probablement pas eu à subir, durant près de cinquante ans, le joug des gardiens de la révolution.

Selon l'historien de la Shoah Omer Bartov<sup>37</sup>, le génocide lointain des Herero, commis par les Allemands, « possède beaucoup de points communs avec la campagne de nettoyage ethnique et de destruction lancée, pendant deux ans, par Israël à Gaza, dans une presque totale impunité – campagne décrite par Benjamin Netanyahou comme “un clash entre la barbarie et la civilisation” ; [...] la mémoire de la Shoah a été embrigadée pour justifier l'éradication de Gaza et l'extraordinaire silence qui l'a entourée ; [...] comme le passé l'a montré, souligne-t-il, les États n'interrompent les génocides que lorsqu'ils y sont obligés ou quand ils ont atteint leur but d'éradication ». Il conclut par un appel de détresse : « L'Allemagne a prouvé en 1945 qu'avec une aide extérieure, on pouvait trouver sa voie après la destruction, l'horreur, la tyrannie et le génocide. Elle pourrait maintenant, en coopérant avec

36. Omer Bartov, *op.cit.*, p. 22

37. *Ibid.* pp. 209, 212, 244 et 246.

d'autres alliés, y compris les États-Unis de l'après-Trump, aider Israël et la Palestine à installer la paix. Cela ouvrirait la phase finale de la grande expiation allemande, celle qui a précipité la création de l'État d'Israël, et pourrait représenter la grande contribution du pays à un XXI<sup>e</sup> siècle plus pacifique. »

#### ***4. Israël, de la terre de refuge pour les Juifs persécutés à la terre de peuplement forcé des Juifs de la diaspora***

Comme le souligne l'historien de la Shoah Omer Bartov, la décision de partage de la Palestine par l'Assemblée générale des Nations unies a été prise dans la précipitation. Le scandale de la Shoah occulte alors les obstacles à l'implantation pacifique du projet sioniste en terre de Palestine. Il importe de garder présent à l'esprit qu'en 1947, beaucoup de pays du Sud n'avaient pas encore accédé à l'indépendance. Aucune solution alternative, moins semée d'embûches, n'a donc pu être envisagée.

La difficulté majeure du projet sioniste mis en place par les Juifs ashkénazes tient à la nature ethnique du sionisme conçu par Theodor Herzl. En effet, lorsqu'on examine les écrits de Herzl ainsi que le réseau de soutien évangélique dont il a bénéficié, on constate que le sionisme prôné par le père du sionisme juif n'est pas seulement un sionisme politique destiné à offrir une terre de refuge aux Juifs, mais aussi un sionisme messianique de peuplement. Auteur de *L'État des Juifs*, Herzl a pour projet la création d'un « État juif pour les Juifs ».

Cela explique pourquoi le peuplement de l'État d'Israël n'a pas résulté d'une immigration parfaitement spontanée de tous les Juifs de la diaspora ayant décidé d'émigrer en Israël. En témoigne mon souvenir de la sœur aînée d'une amie juive qui dut, à notre grand regret, quitter l'Iran durant mon enfance pour aller vivre en Israël, conformément au souhait de son père, très pratiquant, qui avait organisé pour elle un mariage arrangé.

Il importe de garder présent à l'esprit que, si l'émigration des Juifs d'Europe vers Israël a essentiellement été motivée par la discrimination et les persécutions subies par les minorités juives en Europe, l'émigration des Juifs du Sud relève davantage d'un choix idéologique et religieux en faveur du peuplement de la Terre d'Israël. Sans parler de ceux qui ont émigré en Israël dans l'espoir de bénéficier de meilleures conditions de vie.

Il est à noter que l'émigration en Israël des Juifs du Sud a exigé un effort d'adaptation considérable de la part des candidats à l'Alya, compte tenu du fait que ces derniers ont été soumis à un processus d'acculturation semé d'embûches :

intégration à un nouvel univers culturel, changement de nom pour certains, apprentissage de l'hébreu, familiarisation avec les codes sociaux de la société israélienne, intégration au marché du travail, etc.

La diversité culturelle est la richesse par excellence de l'humanité. La présence de minorités joue un rôle non négligeable dans la coexistence pacifique des cultures. Elle doit, de ce fait, être considérée comme une bénédiction, et non comme son contraire. Vouloir priver les pays du Sud de leurs minorités juives n'est une idée judicieuse ni pour Israël ni pour les pays de départ.

### ***5. De la transformation de l'État d'Israël en grande puissance militaro-industrielle à la militarisation structurelle de la société israélienne***

L'alliance américaine et la culture stratégique de la vulnérabilité héritée de Ben Gourion ont permis à Israël de devenir une grande puissance militaro-industrielle.

Depuis plusieurs décennies déjà, la politique de soutien américaine vise officiellement à garantir à Israël une supériorité militaire qualitative sur les autres puissances militaires du Moyen-Orient. Cette doctrine est inscrite dans le droit américain, de sorte que les États-Unis ne se contentent pas d'armer Israël : ils s'assurent de maintenir une hiérarchie militaire régionale favorable à Israël.

Comme il n'y a point de règle sans exception – inimaginable mais vrai –, après l'Iran d'avant 1979, c'est à l'Arabie saoudite de MBS que revient le privilège de la montée en gamme des armements qui lui sont vendus par les États-Unis, et ce, sans obligation de reconnaissance de l'État d'Israël. Étant donné que les Saoudiens, contrairement aux Palestiniens de Cisjordanie, n'ont pas encore été dépossédés par les colons racistes et suprémacistes israéliens des biens se trouvant dans leur sous-sol, et que rien n'est acquis gratuitement sur la planète Terre, le deal avec Trump prévoit l'accès des entreprises américaines aux terres rares ainsi que des investissements de l'ordre de quelques milliers de milliards de dollars aux États-Unis. D'un coup, deux cibles : certains diront que MBS s'est offert une belle assurance-vie.

Il n'en demeure pas moins qu'Israël continue, pour l'heure, à bénéficier d'une supériorité militaire incontestable. Pour ce faire, les États-Unis ne se contentent pas d'approvisionner en armements de pointe leur allié privilégié israélien : ils s'assurent aussi de lui fournir le financement nécessaire à cette fin. C'est ainsi que l'actuel mémorandum d'entente 2019-2028 prévoit 38 milliards de dollars d'aide militaire américaine sur dix ans, soit 3,8 milliards de dollars par an. Cette aide permet l'acquisition de systèmes américains très sophistiqués : F-35, F-15, munitions

de précision, systèmes électroniques, missiles et systèmes de défense antimissile multicouche – Dôme de fer, David's Sling, Arrow-2, Arrow-3 et Iron Beam.

Réputé sophistiqué, le système de renseignement est l'un des avantages les plus importants d'Israël. À commencer par le Mossad, service de renseignement extérieur chargé des opérations clandestines extérieures, du recrutement de sources humaines, des opérations de sabotage – dont les fameux bipeurs piégés – et de la collecte de renseignements sur les programmes militaires et nucléaires. Il y a aussi Aman, chargé des opérations de renseignement stratégique et opérationnel militaires, de l'analyse des forces ennemies, ainsi que de la géolocalisation des unités et des responsables. Enfin, l'Unité 8200 est chargée de l'interception des communications, de l'analyse massive de données, du renseignement électronique et des cyberopérations.

Le résultat de l'alliance américano-israélienne est une intégration technologique profonde entre les deux appareils militaires. Cela explique pourquoi l'opération militaire conjointe américano-israélienne, consistant en des frappes aériennes bien ciblées visant la décapitation du régime iranien, a été tactiquement une réussite. Il est à noter que certaines de ces frappes aériennes, censées être « bien » ciblées, ont été à l'origine, le 28 février 2026, de l'horrible crime de guerre que constitue l'assassinat de 175 jeunes filles iraniennes<sup>38</sup>. Comme à Gaza, le gouvernement raciste et suprémaciste de Benyamin Netanyahou ne s'est pas privé de cibler des infrastructures civiles vitales. Sans entrer dans les détails de l'opération militaire conjointe, précisons que la réussite tactique de l'opération d'assassinats extrajudiciaires des dirigeants de la République islamique d'Iran a été rendue possible par les capacités de renseignement conjointes des États-Unis et d'Israël, notamment celles du Mossad et de la CIA.

Pour intimider la République islamique d'Iran, qui fait l'objet d'une guerre d'agression illégitime au regard du droit international, l'opération est, du côté israélien, dénommée « opération Lion rugissant » et, du côté américain, « opération Fureur épique ». Tactiquement, l'opération a été une réussite ; stratégiquement, elle a été un échec. Le rugissement de Benyamin Netanyahou et la fureur de Donald Trump n'ont pas permis d'assurer un changement de régime en Iran. Résultat : les Gardiens de la révolution ont décrété une interdiction totale de navigation dans le détroit d'Ormuz et sont ainsi parvenus à mettre à genoux l'économie mondiale.

---

38. Cf. Ninou Garabaghi, « Vie, dignité, liberté pour chaque Iranien(ne) et tous les humains », Appel du 7 avril 2026.

Dans le même temps, la situation de la population civile s'est encore davantage dégradée. Les citoyens iraniens, qui étaient déjà soumis à de graves privations économiques et sociales, font désormais face à une surveillance de masse renforcée par les technologies numériques et subissent une répression impitoyable : arrestations massives, recours intensif à la peine de mort par pendaison, etc. Cette dégradation de la situation intérieure iranienne permet aussi de mieux comprendre, celle de la société civile israélienne, elle aussi sacrifiée à l'autel de la raison d'État.

Il existe, en effet, une certaine analogie entre le régime théocratique iranien, où l'État est au service de l'idéologie de la « *walāyat al-faqīh* »<sup>39</sup>, et le régime israélien, où l'État est au service de l'idéologie du « sionisme messianique ». Le contraste réside toutefois dans la militarisation de la société israélienne au service de cette cause. En Israël, le refus de l'altérité par les sionistes messianiques transmue l'autre en ennemi. Dès lors, la menace intérieure et extérieure n'est pas seulement invoquée pour justifier l'action militaire : elle contribue également à structurer durablement la société autour de l'institution militaire.

Le paradoxe fondamental de la culture stratégique israélienne, intéressant sur le plan sociologique, réside dans le sentiment de vulnérabilité existentielle permanente. Ce sentiment, à l'origine du service militaire obligatoire des citoyens, a entraîné une militarisation structurelle de la société. Le système de service militaire obligatoire fait qu'une partie importante de la population passe par l'armée, y acquiert une solide formation militaire et rejoint ensuite la réserve. Elle doit périodiquement participer à des périodes de réserve et conserver une relation avec Tsahal.

## 6. De l'Alya à la Yéridah, l'émigration des Israéliens à l'étranger

Selon l'ancien rédacteur en chef du Monde diplomatique, Alain Gresh<sup>40</sup>, le peuple palestinien ne veut pas mourir, loin de là. Il est à noter, à cet égard, que les Palestiniens présents en Palestine ne sont pas minoritaires et qu'ils ne souhaitent pas le devenir non plus. Or, d'après les résultats du sondage publiés dans l'ouvrage

39. Cette idéologie politico-religieuse, fondée sur la thèse du « gouvernement du juriste-théologien », est issue de la tradition théologico-juridique rationaliste du shi'isme. L'idéologie de la *Walāyat al-faqīh* – qui est la première du genre à placer le *mujahid* à la tête de l'État – a été sécularisée en Iran par l'ayatollah Khomeiny (1902-1989). Cf. entre autres, Mohamad Ali Amir-Moezzi et Christian Jambet, *Qu'est-ce que le shi'isme*, Cerf, 2014, pp. 207-220.

40. Alain Gresh, *Palestine – Un peuple qui ne veut pas mourir*, Edition Les liens qui libèrent, juin 2024.

de Michel Feher<sup>41</sup>, « quatre Israéliens sur cinq sont favorables à l'expulsion de tous les Gazaouis survivants ». Selon les auteurs du sondage, « 47 % des sondés sont partisans de l'extermination des Gazaouis ».

Reste à savoir comment interpréter les résultats de ce sondage.

Est-ce parce que les Israéliens craignent la vengeance des survivants ? Est-ce parce qu'ils craignent qu'après les massacres commis à Gaza et les exactions des colons israéliens en Cisjordanie, un nouveau 7 octobre advienne ?

Je me souviens qu'au début des années 80, alors que je me rendais à pied du bâtiment de l'Unesco situé à Miollis vers un autre bâtiment situé à Fontenoy, je me trouvais en compagnie d'un collègue israélien de rang élevé. Je n'ai pas souvenir du sujet exact de notre conversation, mais je me rappelle fort bien que, lorsque je dis à ce collègue : « Mon père m'a dit qu'il ne faut jamais avoir peur », à ma grande stupéfaction, il sursauta et blêmit ! Comme, à l'époque, j'étais loin d'avoir été titularisée, je compris que j'avais commis une gaffe. Mais peut-on s'empêcher de dire ce qu'on estime « juste » ?

D'après le regretté Tzvetan Todorov<sup>42</sup> : « La peur devient un danger pour ceux qui l'éprouvent ; c'est pourquoi il ne faut pas la laisser jouer le rôle de passion dominante. Elle est même la principale justification des comportements souvent qualifiés d'"inhumains". [...] La peur des barbares est ce qui risque de nous rendre barbares. Et le mal que nous ferons dépassera celui que nous redoutions au départ. »

Il est également légitime de se demander si les résultats du sondage n'ont pas été biaisés par l'émigration à l'étranger des Israéliens laïcs détracteurs du sionisme messianique et des Israéliens libéraux promoteurs du pragmatisme politique et de la paix.

En effet, d'après un article publié par Nicolas Falez<sup>43</sup>, journaliste à RFI, Israël est confronté au « double malaise d'une immigration en baisse et de départs en hausse ». « Le constat est sans appel : entre 2020 et 2024, Israël a vu partir plus de citoyens qu'il n'en a vu arriver au titre de la Loi du retour, qui permet à chaque Juif d'obtenir la citoyenneté israélienne. Le solde négatif s'élève à 145 900 individus sur cette période. Un chiffre conséquent pour un pays d'environ 10 millions

41. Michel Feher, *Redevenir Juif – la fin d'un pacte de blanchiment réciproque*, La Découverte, mai 2026, p. 31.

42. Tzvetan Todorov, *La Peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Laffont, 2008, cité par Alain Gresh.

43. Article publié le 24/10/2025.

d'habitants. En 2023, plus de 82 000 Israéliens ont quitté leur pays. Certains ont fait ce choix après les attaques du Hamas du 7 octobre 2023. D'autres avaient décidé d'un départ dans les mois précédents, alors que le très controversé projet de réforme judiciaire du gouvernement de Benyamin Netanyahu fracturait le pays. Alors que des foules manifestaient contre ce qu'elles qualifiaient de « *coup d'État judiciaire* », un nombre significatif d'Israéliens choisissaient l'exil. »

« Selon le député Gilad Kariv<sup>44</sup>, président de la Commission de l'immigration, de l'intégration et de la diaspora du Parlement israélien, *“de nombreux Israéliens choisissent de construire leur avenir en dehors d'Israël, et ils sont de moins en moins nombreux à choisir de revenir au pays. Ce phénomène met en péril la solidité de la société israélienne et doit être considéré comme une véritable menace stratégique”*. » L'article précise pour conclure : « Si l'économie israélienne peut décoller après la guerre, alors Israël retrouvera son rôle de pays attractif et pourra retenir sa population », envisage le démographe Sergio Della Pergola, pour qui « cela dépend du processus de normalisation politique et militaire. Dans le cas contraire, cela va causer des troubles importants pour l'économie et la stabilité ».

Le plus grave, concernant le flux des migrations à l'étranger des Israéliens, est la fuite des ressources humaines hautement qualifiées docteurs, ingénieurs et cadres de la high-tech, qui a doublé en cinq ans. Il y a aussi le départ des « réservistes qui craquent sous le poids de la guerre » et les pertes fiscales consécutives au départ des Israéliens à hauts revenus, qui pourraient atteindre 5,5 milliards de dollars par an.

En effet, dans un article intitulé « Entre la guerre à Gaza et le nouveau conflit entre Israël et l'Iran, de plus en plus de familles israéliennes quittent le pays », Michel Paul<sup>45</sup>, correspondant de RFI à Jérusalem, souligne : « Une fuite des cerveaux d'autant plus inquiétante du point de vue des dirigeants israéliens qu'elle touche en particulier le secteur des hautes technologies et les réservistes qui craquent sous le poids de la guerre. » Dans un article publié le 8 août 2026<sup>46</sup>, le journal précise : « Le danger est surtout systémique. Dans un pays où 20 % des ménages les plus aisés financent 92 % de l'impôt sur le revenu, le départ de ces profils clés menace le cœur de l'économie et de la santé publique. Les experts mettent en garde contre un effet d'entraînement qui pourrait bientôt devenir irréversible. » Le risque, à terme, serait de voir Israël se transformer en bastion de Juifs suprémacistes et racistes.

---

44. Ibid.

45. Michel Paul, « Israël : sous la pression de la guerre, l'État hébreu connaît une fuite des cerveaux », RFI, article publié le 16/06/2025.

46. Michel Paul, « Israël : la fuite des cerveaux a doublé en cinq ans », RFI, 08/08/2026.

Dans mon intervention du 18 mars 2025 au colloque « Quelle diplomatie de l'Union européenne pour la Palestine ? »<sup>47</sup>, j'ai soulevé la question suivante : « Que fait l'UE, que fait Israël, pour empêcher qu'un nouveau 7 octobre n'advienne ? Que fait la communauté internationale pour empêcher que le mythe de la vengeance désespérée de Samson ne devienne réalité, comme le craignent des Israéliens lucides ? » Pourquoi ne pas aider les Israéliens à se hisser, à l'image du baron de Münchhausen, hors du bourbier de la guerre sans fin ?

## 7. « *La dimension proprement antisémite du sionisme* »

Avec la montée de l'antisémitisme, il est clair que nous ne pouvons passer sous silence le cas des Juifs de la diaspora, qui se trouvent être des victimes involontaires des exactions commises par le gouvernement suprémaciste et raciste de Benyamin Netanyahu. Le problème est que, israéliens de naissance ou non, les Juifs de la diaspora sont confrontés à une situation beaucoup plus grave qu'il n'y paraît, puisqu'ils sont victimes d'un double antisémitisme.

Selon Michel Feher<sup>48</sup>, « dans leur volonté assurément légitime de s'inscrire en faux contre l'accusation d'antisémitisme adressée aux défenseurs de la cause palestinienne, les Juifs qui refusent de servir d'alibi à l'expansionnisme israélien laissent un peu dans l'ombre l'autre objectif du projet sioniste, à savoir l'effacement d'un pan essentiel de l'expérience diasporique. Autrement dit, à trop se focaliser sur la distinction entre engagement antisioniste et judéophobie, ils tendent à négliger la dimension proprement antisémite du sionisme ».

Feher précise : « Évoquer la haine de soi propre au mouvement sioniste, ce n'est ni verser dans la provocation ni s'aventurer du côté de la novlangue orwellienne, mais seulement rappeler des faits bien établis et peu contestables. Tant dans son ouvrage de 1896 que dans le journal qu'il tient à la même époque, Theodor Herzl écrit déjà que, si un État des Juifs est nécessaire pour mettre ceux-ci à l'abri de l'antisémitisme endémique qui règne sur le continent européen, c'est aussi grâce à sa création que les siens parviendront enfin à se départir des travers que les antisémites n'ont pas tort de leur attribuer. »

47. Cf. Ninou Garabaghi « Conflit Israël-Palestine, Diplomatie européenne du «deux poids, deux mesures» », article, daté du 29 mars 2025, mis en ligne sur le site de l'Académie de géopolitique de Paris.

48. Propos emprunté in extenso à Michel Feher, *Redevenir Juif – la fin d'un pacte de blanchiment réciproque*, op.cit., p. 35.

Selon Herzl, père fondateur du sionisme, « recouvrer la terre de son lointain ancêtre et y fonder son propre État constitueraient par conséquent une libération et une voie de rédemption morale pour le peuple juif, mais aussi un soulagement pour les gouvernements qui, en l'aidant à s'installer loin d'Europe, se délesteraient d'un grand nombre de spéculateurs financiers et d'agitateurs révolutionnaires »<sup>49</sup>.

Michel Feher décrit le pacte « gagnant-gagnant » de blanchiment réciproque : « Pour Herzl lui-même comme pour ses successeurs au sein de l'Organisation sioniste mondiale, il va dès lors s'agir de développer deux paires d'arguments, l'une adressée aux Juifs de la diaspora, l'autre aux dirigeants des empires qui ont le sort du projet entre leurs mains. Aux premiers, on fera miroiter l'espoir d'échapper aux persécutions, mais aussi la perspective de se défaire de leurs propres turpitudes : une fois établis dans leur pays, promettent les sionistes, les enfants d'Israël troqueront la qualification infamante, mais pas toujours imméritée, de parasites pour celles de producteurs et de patriotes. Autrement dit, c'est en revenant chez eux que les Juifs acquerront les vertus qui font la grandeur de leurs hôtes prussiens, britanniques ou français, et auxquelles ceux-ci leur reprochent d'être étrangers. »<sup>50</sup>

Il s'agit donc de convaincre les dirigeants des empires « qu'ils ont deux bonnes raisons de favoriser la création, en Palestine, d'un État peuplé d'hommes et de femmes indésirables tant qu'ils demeurent exilés, mais qui ne tarderont pas à ressembler aux Européens aussitôt qu'ils seront autorisés à faire souche »<sup>51</sup>. Michel Feher précise que, dans son livre *L'État juif*, Herzl souligne que « la transformation des Juifs – d'étrangers de l'intérieur en Européens de l'extérieur – ferait de leur État le meilleur garant de l'hégémonie occidentale au Proche-Orient » en ces termes : « Pour l'Europe, nous constituerons là-bas un morceau du rempart contre l'Asie ; nous serions la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie »<sup>52</sup>.

Le problème est que « la dimension d'ingénierie sociale du sionisme ne va cesser de s'accroître à mesure que s'affermira l'ambition de fonder un État capable de jouer le rôle de "rempart contre l'Asie" et de "sentinelle de civilisation" ». « À cette fin, il sera donc essentiel de soustraire les nouveaux arrivants à une condition diasporique que les figures de proue du mouvement sioniste décrivent volontiers en termes antisémites, et d'en faire des "hommes nouveaux" modelés sur les nationalistes

---

49. Ibid. p. 36.

50. Ibid. p. 37.

51. Ibid. p. 38 « le blanchiment des juifs est donc un objectif du projet sioniste dès l'origine » précise en note de bas de page Michel Feher.

52. Ibid. p. 38.

européens les plus rétifs à la présence de populations allogènes au sein de leurs sociétés. »

Particulièrement éclairant au regard du cercle vicieux de la violence extrême qu'est la « guerre sans fin » dans laquelle Israël se trouve embourbé, Michel Feher<sup>53</sup> rappelle que, « opposés sur la stratégie à adopter et sur le type d'organisation sociale à promouvoir, David Ben Gourion, futur admirateur du fascisme italien, et son concurrent révisionniste Vladimir Jabotinsky se retrouvent au moins dans le mépris qu'ils éprouvent pour les Juifs de la diaspora » : « Ils n'ont pas de racines, ce sont des cosmopolites déracinés, et il n'y a rien de pire au monde », pensent-ils.

On comprend mieux ainsi d'où vient la rhétorique du « rempart de la civilisation contre la barbarie », régulièrement brandie par le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, pour justifier le massacre d'innocents par Tsahal. Il ne faut pas oublier que, comme je l'ai déjà signalé dans mes précédents écrits, Benyamin Netanyahu, fils aîné du secrétaire particulier de Jabotinsky, n'a jamais cessé d'œuvrer à la réalisation du rêve de ce dernier.

En décrivant Israël comme étant en première ligne d'un « choc des civilisations »<sup>54</sup>, Netanyahu cherche à légitimer sa stratégie de « guerre sans fin » devant l'opinion publique et le Congrès américains, et à obtenir ainsi le soutien logistique, militaire et diplomatique des États-Unis d'Amérique d'abord, puis de ses autres alliés occidentaux.

C'est ainsi que, pour justifier des actes d'une violence inouïe contre les populations civiles des pays du Moyen-Orient, les populations arabes sont assimilées à des « hordes de barbares », et les Palestiniens à des « animaux humains », tandis que tout acte de résistance légitime est disqualifié grâce au label infamant d'« acte terroriste », depuis peu passible de la peine de mort.

---

53. Ibid. pp. 39-40.

54. N'en déplaise à l'auteur de la théorie du choc des civilisations, Samuel Huntington, la perception – biaisée à bien des égards – des relations internationales sur laquelle repose cette théorie a si profondément imprégné la société américaine que ce paradigme a fini par acquérir le statut d'idéologie. Ainsi, contrairement aux propos de Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale du président des États-Unis Jimmy Carter, le tour de force de l'ouvrage ne tient pas à son caractère révolutionnaire, mais à sa capacité à influencer, façonner et pénétrer les esprits de la société américaine dans son ensemble. Ce qui devait être un paradigme parmi d'autres a ainsi réussi à s'imposer comme une idéologie. En d'autres termes, cette théorie a joué le rôle d'une prophétie autoréalisatrice.

## « La fin du Pacte de blanchiment réciproque » ?

Le bruit sourd et étourdissant du rugissement des suprémacistes racistes et le spectacle aveuglant de la fureur des nouveaux prédateurs nous empêchent de voir et d'entendre la voix des hommes et des femmes de lumière qui œuvrent sans relâche à la pacification du monde et à la réconciliation de l'humanité avec elle-même.

Il convient de préciser, avant toute chose, que « le pacte de blanchiment réciproque » concerne essentiellement l'Europe. Aux États-Unis, l'alliance entre les sionistes juifs et les sionistes chrétiens relève plutôt de considérations d'ordre religieux. Contractuellement parlant, dans le premier cas, Israël bénéficie d'un soutien moral et politique inconditionnel de la part de l'Europe ; dans le second cas, Israël bénéficie d'un soutien financier, militaire et politique de la part des États-Unis. Il s'agit maintenant d'examiner s'il y a eu des évolutions notables, d'une part concernant le pacte de blanchiment réciproque avec l'Europe, et d'autre part concernant le soutien indéfectible des États-Unis à Israël.

Dans l'article « Israël et l'Europe en instance de divorce », le journaliste Charles Carasco<sup>55</sup> souligne que, « même parmi ses alliés traditionnels, l'image de l'État hébreu s'effrite depuis l'offensive à Gaza ». Son « Autopsie d'un déclassement », révèle la fracture qui s'instaure entre Israël et l'Europe : « plus de 70 % de la population européenne n'a pas une bonne opinion de l'État hébreu. Même Berlin, qui entretient avec Israël une relation presque « existentielle », fondée sur la mémoire de la Shoah et sur la doctrine du *Staatsräson* – la sécurité d'Israël comme raison d'État allemande –, ne peut plus garder le silence devant les exactions commises par Tsahal et les colons israéliens. Ainsi, « après que le gouvernement Merz a récemment critiqué la création de 3 400 nouveaux logements israéliens qui couperaient en deux la Cisjordanie, le ministre Bezalel Smotrich, petit-fils de survivants de l'Holocauste, s'en est pris au chancelier allemand au mois d'avril : "L'époque où les Allemands dictaient aux Juifs où ils avaient le droit de vivre et où ils ne le pouvaient pas est révolue et ne reviendra pas". »

Étant donné que les mises en garde verbales des rares dirigeants politiques européens disposés à interpellier les responsables israéliens n'ont aucun effet sur la réalité du terrain, il importe de souligner que la Nakba prend de l'ampleur sur l'ensemble des territoires palestiniens : en Cisjordanie, prise en étau par des colons, la population civile, privée de toute protection effective, subit des exactions sans précédent, commises en toute impunité par des groupes de colons de plus en

55. Cf. l'article in l'hebdomadaire *L'Express* du 30 juillet 2026.

plus violents. Dans ce contexte d'aggravation continue, les autorités israéliennes ont lancé des appels d'offres pour la mise en œuvre du projet de colonisation E1, approuvé en août 2025. Ce projet – qui prévoit l'édification d'environ 3 400 logements en Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967, sur une zone de 12 kilomètres carrés – vise à « compromettre les perspectives d'une solution à deux États en créant une division à travers la Cisjordanie et en portant atteinte à la continuité territoriale des Territoires palestiniens »<sup>56</sup>. Qui plus est, les ministres du chaos entendent agir sans délai : ils veulent en finir avec les rescapés du génocide de Gaza avant les élections du 27 octobre 2026. Le 21 août 2026, « Itamar Ben-Gvir appelle la population israélienne à tuer chaque jour 30 à 40 Palestiniens à Gaza »<sup>57</sup>. Il n'est pas précisé si cet appel d'Itamar Ben-Gvir au meurtre de « 30 à 40 Palestiniens par jour » vise chaque Israélien individuellement ou l'ensemble de la population israélienne.

Cette parenthèse sur le soutien inconditionnel de l'Europe à Israël étant refermée, le fait le plus inattendu concernant l'indéfectible alliance israélo-étasunienne est le retour de la contestation paléoconservatrice des années 1990 contre « l'alignement des États-Unis sur Israël ». En effet, précise Michel Feher, « c'est bien à partir de l'attaque contre les sites nucléaires iraniens que la ligne jadis défendue par Patrick Buchanan va cesser d'apparaître comme l'écho lointain d'une insurrection manquée pour s'imposer comme une perspective défendable au plus haut niveau ». Il ajoute : « Une figure importante dans l'ébranlement du consensus sur le quitus accordé à Israël aux États-Unis se nomme Tucker Carlson. »

Ce néopaléo-réactionnaire « s'impose progressivement comme l'un des plus intransigeants porte-voix de la doctrine MAGA ». Michel Feher<sup>58</sup> poursuit : « Tucker Carlson ne s'est pas contenté de vitupérer contre la participation des États-Unis à l'agression de l'Iran ni de manifester sa détestation du sionisme chrétien – qu'il qualifie d'oxymore et d'hérésie. Jugeant que la génération montante des militants MAGA est prête à entendre le message naguère porté par Patrick Buchanan, il passe de plus en plus de temps à dénoncer l'emprise du lobby sioniste – et les crimes commis par l'armée israélienne à Gaza – dans des termes aussi durs que ceux qui valent à des défenseurs de la cause palestinienne d'être déportés ou de perdre leur emploi. »

---

56. France Info et AFP, le 20 août 2026.

57. Cf. Le Journal de 19h45 du 21 août 2026 de la chaîne télévisée Arte.

58. Michel Feher, *op.cit.*

On ne peut ignorer, par ailleurs, que le vice-président des États-Unis, J.D. Vance, qui « cherche à rendre incontournable sa candidature pour 2028 sans froiser le président Trump », « se pose en héritier et en idéologue du mouvement MAGA »<sup>59</sup>. « Plus sophistiqué, plus réfléchi, mieux préparé » que Donald Trump, le vice-président des États-Unis assume sa radicalité : « Vance se réclame en effet du catholicisme postlibéral, soit du courant de pensée non seulement le plus radical au sein de la droite religieuse – en termes de privilèges de l'exécutif et d'objections à la séparation des Églises et de l'État –, mais aussi le plus rétif au sionisme chrétien. »<sup>60</sup>

À croire que le génocide commis à Gaza, l'expansion des colonies en Cisjordanie et les appels au meurtre des Palestiniens lancés par les « ministres du chaos » (Ben Gvir et Smotrich) ont sonné le glas de l'impunité totale et du soutien logistique qui permettent au gouvernement raciste et suprémaciste de Benyamin Netanyahou de commettre les pires massacres. Reste à savoir s'il est *de facto* plausible et *de jure* légitime de parler de la fin du pacte de blanchiment réciproque, lorsqu'on se place du point de vue du Sud global<sup>61</sup>.

Ce qui est certain, c'est que semer la terreur et promouvoir le chaos sont des choses faciles ; ce qui est vraiment ardu, c'est de conquérir le cœur de ses « supposés » ennemis. À cet égard, comme il a été montré dans les paragraphes précédents, le problème essentiel du sionisme messianique, à l'origine de la militarisation de la société israélienne, réside dans le refus de l'altérité et, par voie de conséquence, dans le rejet de la diversité culturelle en tant que bien commun de l'humanité. Comme il a été souligné dans l'ouvrage *Les Espaces de la diversité culturelle*<sup>62</sup>, le paradigme apocalyptique du « choc » des civilisations, qui a influencé, façonné et pénétré les esprits dans les sociétés américaine et israélienne, n'est pas fondamentalement différent de celui qui prévalait avant la chute du mur de Berlin. Ainsi qu'il est précisé dans un autre de mes ouvrages, « la figure du nouvel ennemi de l'Occident, l'islamiste, a supplanté le communiste de l'époque de la guerre froide, de sorte que

---

59. Cf. article de Piotr Smolar in le quotidien *Le Monde* du 2 novembre 2025.

60. Michel Feher, op. cit. p. 80.

61. Nous pensons aux accords d'Abraham, vendus par Donald Trump à plusieurs pays arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn, Maroc et Soudan) en 2020. Ces accords – qui ont pour architecte principal Jared Kushner, son gendre et conseiller, futur architecte de son projet de Riviera à Gaza – privilégient « une approche axée sur les intérêts économiques et stratégiques communs plutôt que sur le traditionnel règlement du conflit israélo-palestinien ».

62. N. Garabaghi, *Les espaces de la diversité culturelle*, Karthala, 2010.

le sort du musulman aujourd'hui paraît aussi peu enviable que celui de l'*homo sovieticus* d'antan »<sup>63</sup>.

Ceci explique pourquoi Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale du président des États-Unis Jimmy Carter, qualifie de « révolutionnaire » l'ouvrage de Samuel Huntington<sup>64</sup>. En réalité, cet ouvrage n'a rien de révolutionnaire, puisque le paradigme apocalyptique du « choc » des régimes économiques a été remplacé par celui du « choc » des régimes culturels. Comme nous le précisons dans un bref essai intitulé *Les Organisations internationales et régionales et le progrès du genre humain. Quel avenir pour la culture de la paix et l'éthique de la non-violence*<sup>65</sup>, ce sont la conception schmittienne du politique – selon laquelle l'essence du politique repose sur la distinction entre l'ami et l'ennemi – et la question du recours à la force comme instrument de résolution des conflits qui demeurent plus que jamais à l'ordre du jour des problèmes de la communauté internationale.

Le pacte de blanchiment réciproque entre l'Occident et les promoteurs, en terre de Palestine, du sionisme messianique a été fondé sur le principe de la négation du droit des peuples palestinien, libanais, jordanien, syrien, égyptien, irakien et saoudien à l'intégrité de leur territoire.

Comme en témoigne la « guerre sans fin » menée par l'État hébreu, l'implantation de l'idéologie sioniste en terre de Palestine n'a pas permis à Israël de devenir un refuge sûr pour les Israéliens, et encore moins pour les Juifs de la diaspora, qui se trouvent, qui plus est, victimes d'une nouvelle vague d'antisémitisme consécutive au génocide en cours à Gaza et à la sanglante politique d'expansion de la colonisation illégale à l'œuvre en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Si l'on fait le bilan des opérations de recours à la force menées au cours des soixante-dix dernières années, on constate que l'aviation et l'artillerie israéliennes ont mené des frappes et des bombardements dans plus d'une dizaine de pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Les principaux pays qui ont subi ces frappes, dans le cadre de guerres ou d'opérations ciblées, sont : le Liban, la Syrie, l'Égypte, la Jordanie, l'Irak, l'Iran, le Yémen, la Tunisie et l'Ouganda. Sans parler du fait que, depuis la fermeture du détroit d'Ormuz, à la suite de la guerre d'agression

63. Ninou Garabaghi, *Construction de la figure du nouvel ennemi*, L'Harmattan, 2018

64. Cf. supra note 54.

65. N. Garabaghi, « Les organisations internationales et régionales et le progrès du genre humain. Quel avenir pour la culture de la paix et de l'éthique de la non-violence ? » in *Géostratégiques* N°44, avril 2015.

israélo-américaine en Iran, l'État d'Israël est de plus en plus considéré comme un promoteur du chaos à l'échelle mondiale.

Le nombre de Juifs qui se sont illustrés en œuvrant pour la paix, le respect des droits humains et le droit international est considérable. Romain Gary, seul écrivain à avoir reçu deux fois le prix Goncourt, écrit : « Toute mon œuvre est la recherche de l'humain fondamental, de l'humain essentiel »<sup>66</sup>. Il n'est dès lors pas étonnant que Michel Feher<sup>67</sup> puisse, de son point de vue, parler de « la fin du pacte de blanchiment réciproque » et appeler les Juifs à « redevenir juifs ».

Israël ne peut légitimement priver ni les Juifs ni les Palestiniens de leur liberté. La vie et la liberté des Palestiniens, ainsi que leur droit inaliénable de vivre sur leur terre, ne lui appartiennent pas. Les Juifs de la diaspora devraient se mobiliser pour aider le peuple israélien à se sauver de lui-même, avec le concours de la communauté internationale. Pour ce faire, ils devraient contribuer à contraindre le gouvernement israélien à donner suite à la résolution A/RES/ES-10/24, datée du 18 septembre 2024, de l'ONU, qui exige qu'Israël mette fin à sa présence illicite dans les territoires palestiniens occupés dans un délai de douze mois. Il s'agit là du meilleur moyen de couper l'herbe sous le pied des gardiens de la révolution en Iran. Comme il est stipulé dans cette résolution : « un règlement juste, durable et global de la question de Palestine, qui est au cœur du conflit arabo-israélien, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, est indispensable à l'instauration d'une paix et d'une stabilité globales et durables au Moyen-Orient ».

*Ils commencèrent par construire des murs et des barrières puis un pays de taille surhumaine dotée de citadelles et d'immenses arsenaux militaires.*

*Ils crevèrent les yeux de quiconque passait près de l'enceinte fortifiée, ils gravèrent sur la porte d'entrée « défense à Dieu d'entrer ».*

*L'œil des réfugiés et des morts était toujours là à regarder fixement leur alter ego.*<sup>68</sup>

24 août 2026

66. Franck Médioni (texte choisis et présentés), *Le goût du judaïsme*, Mercure de France, Paris 2015, p. 129.

67. Michel Feher, *Redevenir Juif – La fin du Pacte de blanchiment réciproque*, op. cit.

68. Reprise de ma plainte mentionnée à la fin de l'essai « La guerre épistémique d'Israël contre la Palestine - Comment échapper à l'œil de Caïn ? », daté du 22 mai 2025.